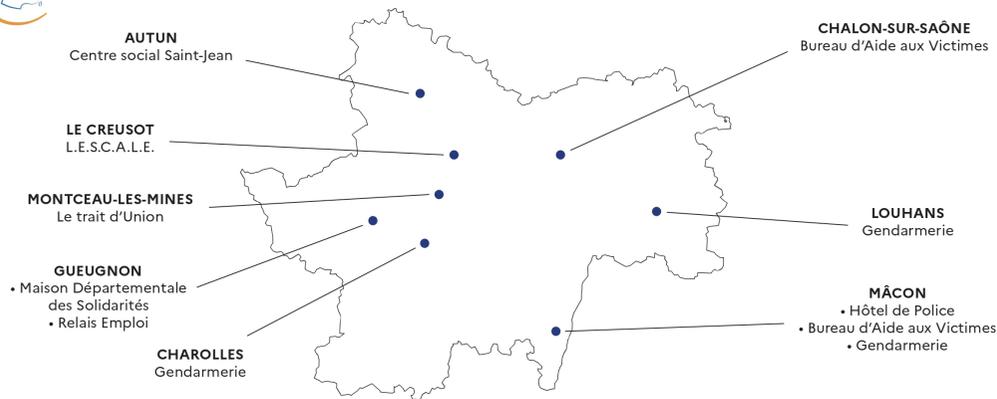




## Permanences France Victimes



### En cas d'arnaques sur internet ?

Voici quelques sites officiels pour se signaler ou obtenir des informations

- [internet-signalement.gouv.fr](http://internet-signalement.gouv.fr) (se protéger et se signaler)
- [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr) (se protéger et se signaler)
- [gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://gendarmerie.interieur.gouv.fr) (me protéger sur internet)
- [economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr) (recours en cas d'arnaque sur internet)
- [signal-arnaques.com](http://signal-arnaques.com) (signalement d'arnaques par des particuliers)
- [fr.trustpilot.com](http://fr.trustpilot.com) (avis clients vérifiés légalement)
- [amf-france.org](http://amf-france.org) (site des marchés financiers)
- [lesclesdelabanque.com](http://lesclesdelabanque.com) (se protéger)



**Attention : un signalement sur ces sites ne se substitue pas à un dépôt de plainte en police ou gendarmerie**



## LES NOUVELLES FORMES D'ESCROQUERIE

Connaître, reconnaître, se prémunir, réagir

**Ne pas croire à «l'urgence» et toujours prendre le temps de la réflexion**

Vous êtes victimes ?



- Déposez plainte auprès des services de police ou de gendarmerie

• Contactez France Victimes 71 :  
Les juristes vous informeront **gratuitement** sur vos droits et vous accompagneront dans vos démarches administratives et judiciaires



# CONNAITRE ET RECONNAITRE LES NOUVELLES FORMES D'ESCROQUERIE ET S'EN PREMUNIR

## FRAUDE AU FAUX SUPPORT TECHNIQUE

L'escroc effraie la victime par sms, courriel ou un message qui bloque son ordinateur, lui indiquant un problème informatique grave qui va entraîner un risque de perte de données ou d'usage de l'équipement.

Il incite la victime à contacter un prétendu support technique officiel et à payer un dépannage ou souscrire un abonnement payant.

En cas de refus de la victime, l'escroc menace de détruire les fichiers ou de divulguer des informations personnelles.

### CONSEILS

Ne cédez pas à la panique. **Ne répondez pas.**

Redémarrez votre ordinateur, purgez le cache et faites une analyse antivirus.

**Si le problème persiste, consultez votre technicien habituel.**

Si vous avez communiqué vos coordonnées bancaires ou qu'un paiement est débité sur votre compte, **faites opposition auprès de votre banque et déposez plainte.**

## FRAUDE AU PRET

Soit l'escroc vous demande de régler des frais de dossier ou de verser de l'argent pour débloquer les fonds dans le cadre d'une promesse de crédit, de rachat à un taux imbattable (sans garanties à fournir ou sans condition de ressources).

Soit l'escroc usurpe votre identité grâce aux informations personnelles que vous avez fournies et souscrit un nouveau crédit.

La somme empruntée est versée sur votre compte. Puis l'escroc vous demande de transférer le montant vers un compte externe pour finaliser le rachat. L'argent disparaît au bénéfice de l'escroc, mais vous restez redevable des sommes empruntées auprès de l'établissement de crédit.

### CONSEILS

Attention aux offres alléchantes. **Ne versez jamais d'argent pour obtenir un prêt. Attention aux usurpations d'identité d'organismes connus** (banques, sociétés de crédit en ligne).  
Rapprochez-vous de votre banque en cas de doute.

## FRAUDE A L'OFFRE D'EMPLOI

Un pseudo employeur publie une offre d'emploi alléchante.

Il vous demande des informations personnelles et/ou bancaires pour la mise en place d'un contrat, ou vous demande de payer une somme d'argent pour un entretien, un dépôt de candidature, une formation préalable à l'embauche, l'achat de matériels nécessaires à votre prise de poste...

### CONSEILS

**Ne communiquez jamais vos données personnelles (bancaires, numéro sécurité sociale) il en sera fait un usage frauduleux.**

**Ne versez pas d'argent. Une entreprise fiable ne vous demandera jamais d'argent, ni ne vous en versera avant la signature d'un contrat de travail.**

**Vérifiez l'existence de la société et en cas de doute, contactez-la directement.**

## PHISHING OU HAMECONNAGE

L'escroc se fait passer pour un organisme officiel ou connu (banque, service des impôts, fournisseur d'énergie, CAF, CPAM...), il vous appelle ou vous laisse un message alarmant. Il vous demande de confirmer vos informations personnelles (adresse, identité, mot de passe...) ou bancaires, prétextant une mise à jour de votre dossier, un remboursement à recevoir.

Il utilisera ou revendra ces données pour de futures escroqueries.

### CONSEIL

**Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires ou personnelles** (adresse, identité, mot de passe...). Aucun organisme sérieux ne vous demandera ces informations par mail, téléphone ou sms.

**Vérifiez toujours la véracité de la demande en contactant directement l'organisme concerné.**

## FRAUDE AU CHEQUE

Vous vendez un bien. L'escroc vous envoie un chèque d'un montant plus élevé que le prix puis vous demande de lui rembourser la différence par virement.

Vous effectuez le virement mais le chèque de l'escroc est ensuite rejeté par votre banque.

### CONSEILS

N'acceptez aucun chèque d'un tiers inconnu ou n'effectuez jamais de transfert d'argent sans être certain que votre compte est définitivement provisionné.

**Attention votre banque a environ 10 jours pour rejeter un chèque.**

## ACHATS SUR INTERNET

L'affichage d'un cadenas devant l'adresse du site signifie que le paiement est sécurisé.

**Attention le cadenas indique seulement que le site est sécurisé, pas que la société est fiable.**

Vérifiez la présence de l'entreprise sur le web ainsi que sa réputation.

## FRAUDE AU PLACEMENT

Annonce dans la presse, démarchage téléphonique, mail, proposant des placements rentables et sans risque (achats de diamants, grands crus, crypto monnaie...).

Il est possible qu'au premier placement, vous receviez vos gains pour vous mettre en confiance. Lors du second versement l'argent a soi-disant été perdu sur les marchés financiers ou les escrocs sont injoignables.

### CONSEILS

Vérifiez la **fiabilité de l'entreprise** sur le site de l'autorité des marchés financiers sur lequel figurent les « listes noires » actualisées :

[amf-france.org](http://amf-france.org)